



Mémoire du sauvetage du 11 septembre 1942

Bulletin n°8 – Septembre 2024

Le mot du président

Notre République tremble et cela nous concerne tous. Est-ce de la haine pour l'autre ou une défiance vis à vis de nos gouvernants, quels qu'ils soient d'ailleurs ?

La cristallisation autour de nos politiques en est sans doute un signe, à commencer par les premiers d'entre eux : autant que je m'en souviens, Giscard d'Estaing était détesté pour sa prétention, sa simplicité feinte ou ses diamants. Mitterrand était vilipendé pour son passé, ses amitiés et ses fréquentations. Chirac, respecté aujourd'hui, avait été tantôt haï, tantôt moqué. On rejetait l'affairisme et, l'absence de surmoi de Sarkozy. Idem pour Hollande et sa supposée mollesse, son physique ou ses louvoisements. Au tour de Macron, donc.

Mais ce que j'entends en réalité, c'est beaucoup de peur et de colère. Sont-elles fondées ?

Prenons deux thèmes clivants qui occupent nos concitoyens : la sécurité et l'immigration. Des thèmes largement brandis par l'extrême droite française qui prône des solutions radicales, donc simplistes.

Lors des dernières élections, l'extrême droite a, au plan national, réuni un nombre impressionnant d'électeurs. Terrifiant lorsque l'on connaît l'histoire des mouvements qui la composent.

Pourtant, dans les grandes métropoles (à l'exception notable de Marseille et Nice) où les sujets d'immigration, de pauvreté et de sécurité sont centraux, le score de l'extrême-droite s'est révélé nettement inférieur aux scores nationaux.

C'est donc globalement dans des zones moins denses, où (très schématiquement !) ces sujets d'immigration et de sécurité sont de moindres enjeux du quotidien que l'extrême-droite a spectaculairement percé. Pourquoi ?

Ce qui m'a sauté aux oreilles, ce sont les reportages, maintes fois entendus ces derniers mois. « on n'est pas en sécurité, il y a trop d'étrangers, ... ». « Oui, mais ici ? » demandent les journalistes. « Ici, on n'est pas mal, mais quand on voit/entend/lit ce qui se passe ailleurs, cela nous inquiète ».

J'en tire deux raccourcis sans doute réducteurs, que j'espère vous me pardonnerez :

- *D'abord, qu'il s'agit d'une « haine d'ambiance », car je veux croire que nos concitoyens sont loin d'être aussi racistes et antisémites que les scores nationaux ne le laissent penser.*
- *Ensuite, que cette ambiance délétère me semble entretenue par ceux qui ont intérêt à faire vivre leur petit commerce politique, relayé par des médias devenus sensationnalistes.*

N'écoutons pas les oiseaux de malheur et continuons à parler avec tous, à accepter l'Autre dans sa différence.

La LICRA avait il y a longtemps ce slogan hérité de Saint Exupéry : « si tu diffères de moi, mon frère, loin de me léser, tu m'enrichis ». J'y souscris.

Dominique Leser

Sommaire

Vie de l'association	page 2
Autour de l'Association	page 8
Association Mémoire Août 1942	page 10
J'ai lu, j'ai vu	page 12
Assemblée Générale 2024.....	page 13

Vie de l'association

Un bilan de l'itinérance de l'exposition « Vies brisées, vies sauvées »



L'année scolaire 2023-2024 a été particulièrement riche sur le plan des médiations dans les établissements scolaires.

18 établissements scolaires, collèges et lycées, ont accueilli l'exposition entre septembre 2023 et mai 2024.

Nous sommes intervenus dans 14 établissements pour la présenter, le plus souvent devant plusieurs classes.

L'exposition « Vies brisées, vies sauvées » aura ainsi été vue par plus d'un million d'élèves, issus en majorité de classes de Troisième et de Terminale.

Notre venue peut également donner lieu à des ateliers.



Elle a également été présentée à une association de Béthune et les échanges ont été passionnants.

Nous allons continuer à faire davantage connaître la rafle et le sauvetage dans le tissu associatif.



Pour connaître les modalités d'emprunt et la réservation éventuelle d'un conférencier, veuillez adresser un message à : contact@lillefives1942.org

Stammtisch avec l'association ACLE

Le vendredi 16 février, nous étions invités par nos amis de l'ACLE, l'association Cologne-Lille-Erfurt, autour du thème des Stolpersteine. La grande salle de la Maison des Associations de Lille était pleine, avec une soixantaine de présents.

Ce *Stammtisch*, cette rencontre amicale, a permis de retracer l'origine et les principes fondateurs de ces pavés de mémoire et de faire mieux connaissance avec les initiatives prises de longue date à Cologne.

Il a aussi permis d'écouter les témoignages très engagés de lycéens de l'Institution Sainte-Odile et du Lycée Fénelon et d'ébaucher des pistes pour de futurs échanges en tiers-lieux entre établissements de Cologne, d'Erfurt et de Lille.

Nous avons par ailleurs compris qu'un vrai *Stammtisch* ne pouvait exister sans une collation amicale, avec des produits généreusement apportés par nos amis d'Allemagne !



Nettoyage des pavés posés le 12 mai 2023



Le 10 avril a eu lieu le nettoyage des 5 Stolpersteine qui avaient été posés l'année dernière.

Cette action s'est déroulée en présence d'élèves qui s'étaient investis l'année dernier et de l'ACLE.

De nouveaux élèves étaient présents pour ce passage de relais.

Les parcours de vie de Max KOPELOWICZ, Maurice SWIERC, Micheline et Bernard TEICHLER, Lipa LAMBIG ont ainsi été transmis aux plus jeunes.

Une vidéo touchante de cette opération de nettoyage est visible sur les réseaux sociaux

Facebook, Instagram et Twitter de l'association.

Nous renouvellerons le nettoyage des pavés en 2025, contribuant ainsi à perpétuer activement la mémoire de ces persécutés.

Merci aux établissements Lakanal (Fives), La Salle (Lille), Sainte-Odile (Lambersart), Fénelon (Lille) de poursuivre ce travail mémoriel.



Cérémonie du 8 mai 2024 à Hellemmes

L'association était invitée par M. Franck GHERBI, maire d'Hellemmes, à participer à la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945.

Hellemmes, commune voisine de Fives (désormais intégrée à Lille), fut le lieu de vie de plusieurs cheminots ayant participé au sauvetage du 11 septembre 1942.

Trois Hellemmois ont été reconnus comme Justes parmi les Nations par Yad Vashem : Marcel et Adélaïde THUMEREL ainsi que Marcel HOFFMANN.

Au nom de l'association, Emmanuelle BACQUET, Dominique LESER et Grégory CELERSE se sont recueillis sur les sépultures de ces Justes parmi les Nations, de victimes hellemmoises et de personnalités, en compagnie du Maire Franck GHERBI, de Bernard DEROSIER (ancien Maire d'Hellemmes, député et président du Conseil Général du Nord) et d'élus de la commune, dont le très actif Jean-Georges GAILLARD.



A l'issue de ce moment très fort, la cérémonie de commémoration de la victoire sur l'Allemagne nazie s'est déroulée devant l'ancienne Mairie.

Après l'intervention très remarquée du Conseil Communal d'Enfants, le Maire d'Hellemmes a exprimé



avec force et émotion le lourd tribut payé par la Commune à cette guerre, mais aussi l'action des Hellemmois qui auront participé au sauvetage du 11 septembre 1942, rappelant plus largement « une éternelle reconnaissance envers nos aînés qui nous ont à jamais enseigné le sens des mots honneur, courage, bravoure et dignité ».



Conférence-débat du 15 mai 2024 à Paris

Si l'histoire de la rafle du 11 septembre 1942 est longtemps restée mal connue dans la région où elle s'est déroulée, elle est largement ignorée à Paris et en région parisienne.

C'est pourquoi l'association a organisé cette projection-débat autour du film « Sauvons les enfants ». Ce documentaire apporte un éclairage didactique pour tous publics.



Le débat qui a suivi était animé par l'historien Thomas FONTAINE et réunissait des historiens renommés (Tal BRUTTMANN, Laurence SCHRAM et Laurent THIERY) ainsi que la présidente nationale de l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie Joëlle ALAZARD.

Il a permis d'approfondir les données de cette rafle, d'offrir un éclairage sur son contexte élargi et d'apporter les éléments d'analyse des historiens, et leur dimension pédagogique.

L'échange avec le public très varié aura été riche et s'est largement poursuivi autour d'un verre à l'issue de la journée.

Ce moment a permis également à Claire FENIGER de présenter aux enseignants présents les dispositifs pédagogiques que l'association peut mettre à disposition.

Pour plus d'information veuillez adresser un message à : contact@lillefives1942.org

Autour des Stolpersteine, les 30 et 31 mai 2024

« 82 ans plus tard, 984 mois, 4264 semaines, 29930 jours, ils s'en trouvent encore qui se souviennent et qui se font un devoir de rappeler le passé » Georges KOMAR, 30 mai 2024

Notre association avait prévu de poser 16 Stolpersteine honorant 10 familles lilloises mais les poses n'ont pu être réalisées comme initialement prévu (cf. page suivante).

Nous sommes néanmoins heureux et fiers d'avoir pu réaliser la restitution des travaux des élèves et leur rencontre avec les descendants présents.

Ces deux journées ont été l'aboutissement de plusieurs mois de recherches dans les archives, d'échanges avec des établissements scolaires qui ont fourni un important travail pour restituer les parcours de vie des déportés.



La présentation des travaux des élèves a été rendue possible grâce à l'investissement enthousiaste de toutes les parties concernées, notamment des établissements de Sciences Po Lille, Notre-Dame de la Paix et Thérèse d'Avila qui ont chaleureusement accueilli ces cérémonies.

Nous avons pu ensuite nous recueillir devant le dernier domicile de ceux qui n'ont jamais eu de sépultures, et dans l'attente de la pose effective, nous avons symboliquement déposé des autocollants à l'image des Stolpersteine.



Poses de 16 Stolpersteine à Lille les 11, 20 et 30 septembre 2024

Les Stolpersteine sont posés devant les derniers lieux de vie des persécutés. C'est au mois de septembre que les poses et les cérémonies auront lieu, en co-organisation avec la Ville de Lille.

11 septembre 2024 :

- Chaja et Jonas RADOSZYCKI devant le 12 rue de la Paix d'Utrecht
- Riwka, Léon et Liliane ROZENPIK devant le 30 rue Jacquemars Gielée
- Abraham GRUDKI devant le 73 rue de la Monnaie

20 septembre 2024 :

- Elie RABINOVITCH devant le 86, rue Gambetta
- Esther, Sisia TOBIAS, Fanny BANACH devant le 145, rue Gambetta
- Blanche et Léon KARMOL devant le 3, rue du Court-Debout

30 septembre 2024 :

- Beila KOMAR, devant le 25, rue de Valmy
- Gisza et Georges KURCBARD devant le 49, rue de Tournai
- Rayzla BLANK devant le 133, rue Gustave Delory



Martine AUBRY
Maire de Lille

Catherine MORELL-SAMPOL
Adjointe au Maire
déléguée à la politique mémorielle

Jérôme PIANEZZA
Adjoint au Maire
délégué à la lutte contre les discriminations

Dominique LESER
Président de l'Association Lille-Fives 1942

vous convient

à la Cérémonie de Pose de Stolpersteine (Pavés de Mémoire)

le mercredi 11 septembre 2024

14 heures 30 : Pose des pavés de Chaja et Jonas RADOSZYCKI
12 rue la Paix d'Utrecht à Lille

15 heures 30 : Pose des pavés de Riwka, Leib et Liliane ROZENPIK
30 rue Jacquemars Gielée à Lille

16 heures 30 : Pose du Pavé d'Abraham GRUDKI
73 rue de la Monnaie à Lille

Juin 2024 - Restitution de travaux d'élèves

Nous sommes heureux d'approfondir les relations avec des établissements scolaires avec lesquels nous avons déjà travaillé. En fin d'année scolaire nous avons ainsi été invités à la restitution de trois projets.

Le **Lycée Watteau de Valenciennes** a présenté son travail sur la



communauté juive de Valenciennes et le voyage qu'ils avaient fait à Cracovie et Auschwitz dans le cadre du partenariat avec la Région Hauts-de-France, le Mémorial de la Shoah et le Rectorat.



Le **Collège Immaculée Conception de Bailleul** a offert une représentation au Musée de la Vie Rurale de Steenwerck.

Huit groupes d'élèves, répartis dans plusieurs salles de ce très beau musée transformé pour l'occasion en salle de classe, estaminet ou épicerie, ont joué différentes saynètes concernant la situation du Nord en 1942. Ils ont ainsi évoqué le sort des enfants cachés, les arrestations, la spoliation des magasins juifs, la vie quotidienne difficile, le Comité de secours aux Juifs né après le 11 septembre 1942 et d'autres thèmes encore.

Nous pouvions aussi découvrir la belle exposition réalisée cette année. Les différentes scènes jouées par les élèves sont visibles sous ce lien :

<https://www.ic-bailleul.com/blog/passeurs-de-memoire/silence-on-tourne-/699>



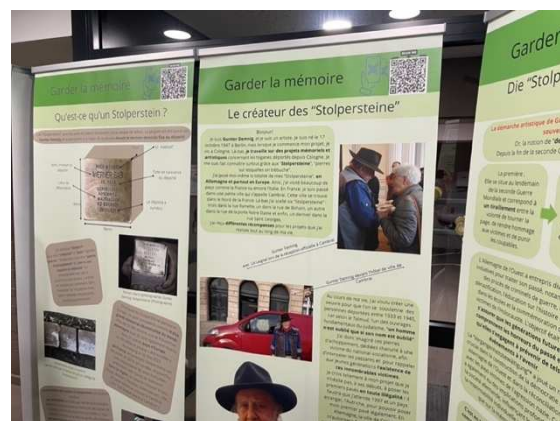
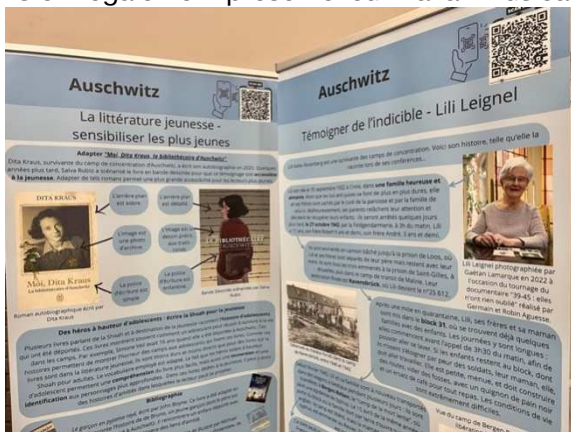
Le **Collège Pharamond de Savary de Gouzeaucourt** nous a fait découvrir le travail réalisé par les élèves de 3ème pour leur projet intitulé « Aujourd'hui souviens-toi d'hier ».

Il a été réalisé dans le cadre du projet « Le Nord, terre de mémoire vivante » soutenu par [Département du Nord](#), [Mémorial de la Shoah](#) et [Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse](#).

Ils ont réalisé trois expositions avec l'aide de toute l'équipe enseignante :

- Une exposition sur les Stolpersteine de Cambrai
- Une exposition sur Anne Frank
- Une exposition qui relate leur voyage à Auschwitz, leurs lectures, les films vus comme « La Zone d'intérêt », « La liste de Schindler », « Jojo Rabbit » et la rencontre avec Lili Leignel.

Ils ont également présenté leur travail musical et théâtral.



Félicitations à ces trois établissements scolaires pour leur important travail de mémoire !

Autour de l'association

Concours National de la Résistance et de la Déportation

Institué en 1961, le Concours National de la Résistance et de la Déportation voit s'inscrire chaque année des milliers d'élèves accompagnés de leurs professeurs. Plusieurs catégories permettent de concourir, par niveau et en « copies individuelles » ou « travaux collectifs ».

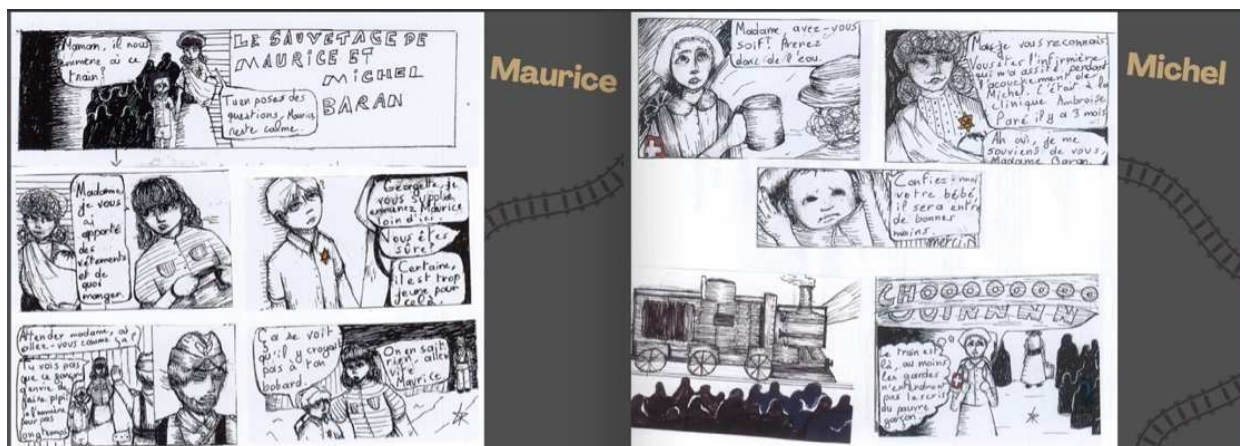
Pour la session 2023-2024, le thème déterminé était : « Résister à la déportation ».

Plusieurs travaux collectifs portant sur le sauvetage du 11 septembre 1942 ont été primés aux niveaux départemental et académique, voire au niveau national (réponse cet automne !).

Bravo aux établissements suivants !

Collège Saint-Exupéry, Roubaix (59)

Les élèves ont réalisé une brochure numérique ainsi qu'un film intitulé « A quelques rails de la liberté ». Ils ont créé une chorégraphie qui illustre le sauvetage de Fanny Rappoport lors la rafle du 11 septembre 1942.



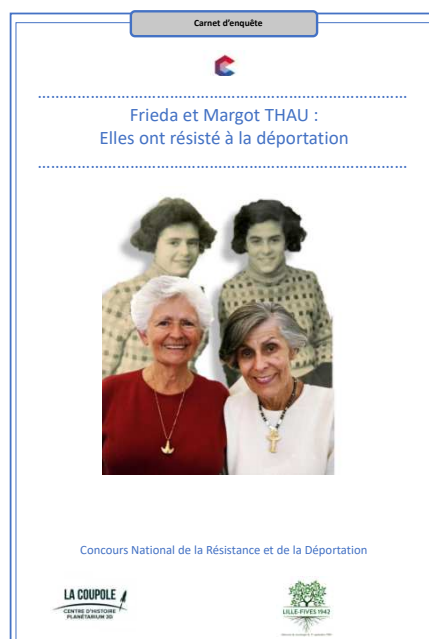
Lycée Honoré d'Urfé, Saint Etienne (42)

Réalisation par les lycéens d'un jeu de plateau sur le sauvetage du 11 septembre 1942 qu'ils souhaitent remettre à l'association à la prochaine occasion. Merci à eux !



Collège René Cassin, Wizernes (62)

Les élèves de 3ème ont réalisé une enquête approfondie sur les différents destins vécus au sein de la famille Thau. Ils ont conçu avec le logiciel Genially un véritable livre numérique associant documents d'archives, infographies et éléments multimédia (vidéos, ...) : « Frieda et Margot THAU, elles ont résisté à la déportation »



Lycée Sainte-Odile, Lambersart (59)

Utilisant toute leur créativité et les outils à leur disposition, ces élèves de Terminale ont réalisé un film, et composé, écrit et interprété une chanson sur les héros du sauvetage du 11 septembre 1942 : « De l'étoile à la médaille »



De l'étoile à la médaille

« Résister à la déportation »

CNRD 2023-2024

Document d'accompagnement



L'association Mémoire Août 1942

A l'origine du projet

Le bassin d'Aiguebelette est un site touristique majeur du département de la Savoie et de la région Auvergne-Rhône Alpes. Refusant le tourisme de masse, soucieux de préserver ses paysages naturels, la qualité des eaux du lac et la beauté des sites, il a su attirer les amateurs de sports nautiques, de pêche et de loisirs de pleine nature. Beaucoup de sentiers de randonnées, de pistes cyclables le sillonnent, offrant aux populations locales et aux vacanciers la possibilité de découvrir l'histoire et les superbes paysages de cette partie de l'Avant pays savoyard. Chemin, cheminement, histoire, découverte, rencontre, voilà que l'idée a germé au sein des bénévoles de l'Association Mémoire Août 1942 de marquer dans le paysage un chemin de la mémoire.

L'Association Mémoire Août 1942 souhaite ainsi faire connaître un pan peu connu de l'histoire de la région en traçant un parcours de la mémoire qui, à la fois, commémore le souvenir d'hommes, de femmes et d'enfants victimes des persécutions et aussi rend hommage aux villageois qui ont permis de sauver de nombreuses vies.

L'association, créée en 2019, forte aujourd'hui de plus de 150 adhérents, s'attache à faire découvrir cette histoire ignorée, oubliée, ou parfois tue, de ces familles juives assignées à résidence pendant la guerre et dont une partie fut raflée en Août 1942 et déportée à Auschwitz-Birkenau. Cette jeune association tient aussi à rendre hommage aux habitants de l'Avant-pays savoyard qui ont hébergé, caché et sauvé ces familles et ces enfants.

Grâce à des dizaines de témoignages et de documents d'archives, l'association a pu retracer et documenter le parcours et le sort de ces personnes.

L'arbre de la Mémoire

En souvenir de toutes les familles juives persécutées dans le bassin d'Aiguebelette pendant la seconde guerre mondiale, l'association Mémoire Août 1942 a inauguré l'arbre de la Mémoire au centre du village d'Aiguebelette-le-Lac.

Le Chemin de la Mémoire

Inauguré en août 2023, il constitue le prolongement de ce travail mémoriel et réunit à ce jour une vingtaine de maisons ou d'anciens hôtels, traverse 9 communes dont 7 dans le bassin d'Aiguebelette.

Chaque maison identifiée comme ayant servi de lieu d'assignation à résidence pour des familles juives à partir de 1942 ou de lieu de cache, le plus souvent pour sauver des enfants, est ornée d'une plaque commémorative.



*L'arbre de la Mémoire
Sculpture de Paul Rouillot*

En pratique

Le chemin réunit à ce jour 21 maisons dont 18 se situent sur des communes du bassin d'Aiguebelette (Aiguebelette-le-Lac, Attignat-Oncin, Lépin-le-Lac, La Bridoire, Dullin, Ayn, Saint-Alban-de-Montbel).

Un panneau, installé devant la maison du lac (office de tourisme) à Nances, indique par un plan, le nom et la localisation de ces maisons.



Sur chaque maison, une plaque commémorative comporte le nom de la maison telle qu'elle était appelée à l'époque, un numéro, un QR code. Les plaques sont toutes identiques et bien visibles depuis les routes ou chemins bordant les maisons.

En flashant le QR code, le visiteur peut découvrir l'histoire complète du lieu et de ses occupants pour la période 1942-1945; le livret intitulé "Le Chemin de la Mémoire" peut être téléchargé à partir du QR code ou du site de l'association (www.memoireaout1942.fr), il peut être aussi acheté dans sa version imprimée dans les offices de tourisme du secteur, les principaux musées régionaux consacrés à la déportation, ou encore à la maison d'Izieu.

A chaque plaque, une histoire

L'histoire des maisons identifiées et répertoriées est le résultat d'un long travail de recherche basé sur des sources fiables, des faits établis, l'exploitation d'archives publiques et privées et d'une trentaine de témoignages recueillis majoritairement auprès de témoins directs. Dans ces maisons plus de 50 personnes juives ont été aidées et sauvées.



Des extraits de témoignages, de nombreuses photos et documents illustrent le livret

Derrière chaque mur, derrière chaque plaque, apparaissent des hommes, des femmes, des enfants aux vies et destins bousculés par la tourmente de la guerre et de l'occupation. Derrière chaque plaque, il y a des villageois, des familles de paysans, qui ont ouvert leur porte, leurs granges, leur cœur pour offrir l'hébergement, la nourriture, la sécurité et un peu d'humanité à des personnes pourchassées, persécutées qu'ils ne connaissaient pas.



*Frédéric Pélisson et Dominique Leser,
présidents de Mémoire Août 1942 et de Lille-Fives 1942
Aiguebelette-le-Lac, août 2024*

Pour certains d'entre eux, des liens forts ont perduré après la guerre. Nous avons rencontré des témoins qui gardent précieusement et avec attachement la photo du petit enfant qu'ils ont côtoyé durant les années de guerre, et qui avait leur âge.

C'est le chemin de leur mémoire, dont le but ultime est de transmettre cette histoire aux générations futures.

L'association Mémoire Août 1942 intervient dans les écoles, les collèges et lycées de l'Avant-pays savoyard, accompagne les enseignants dans la réalisation de projets (livrets, panneaux, vidéos, ...), met à disposition ses ressources pour des étudiants en histoire, accueille des groupes associatifs et scolaires à l'Arbre de la Mémoire, organise des conférences, et apporte son soutien aux actions de reconnaissance des justes qui ont aidé et sauvé.

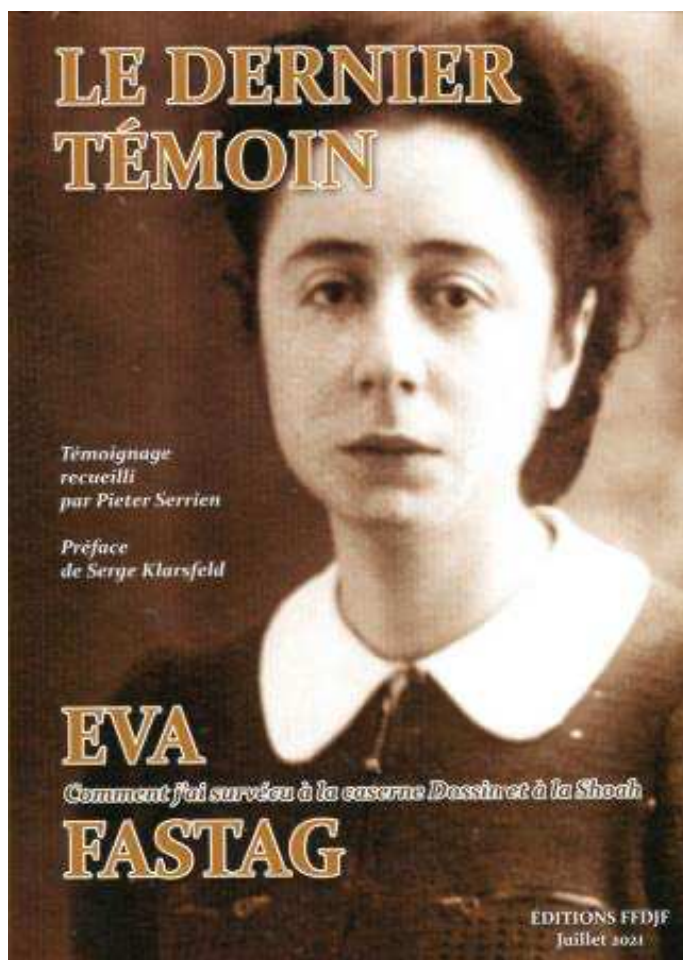
Association Mémoire Août 1942 : <https://memoireaout1942.fr>

« J'ai lu, j'ai vu... », par Emmanuelle Bacquet

« **Le dernier témoin. Eva Fastag.**

Comment j'ai survécu à la caserne Dossin et à la Shoah »

Témoignage recueilli par Peter Serrien, Éditions FFDJF, juillet 2021



Le 15 septembre 1942, les parents et les frères et sœurs d'Eva Fastag, exceptée une sœur ayant déjà fui en Suisse, sont forcés de monter dans le Transport X qui part de la Caserne Dossin de Malines pour Auschwitz. 1047 personnes sont à son bord, pour moitié des Juifs du Nord et du Pas-de-Calais, rafles lors de la grande rafle du Nord du 11 septembre 1942, pour autre moitié des Juifs arrêtés en Belgique et aux Pays-Bas.

Seules 25 personnes de ce convoi seront encore en vie à la fin de la guerre. Eva a vu sa famille pour la dernière fois ce 15 septembre 1942 dans la caserne dans laquelle elle était forcée de travailler pour l'Allemagne.

Son témoignage est exceptionnel pour comprendre l'organisation mise en place par le régime nazi dans ce lieu surnommé « l'antichambre d'Auschwitz » et traité dans l'ouvrage de Laurence Schram¹.

En 2019, Pieter Serrien est parti en Israël à la rencontre d'Eva Fastag, alors âgée de 102 ans, afin de recueillir son témoignage. L'ouvrage a d'abord été publié en flamand avant que Serge Klarsfeld décide de l'éditer en français.

La construction du livre repose sur les souvenirs d'Eva entrecoupés par le récit historique de Peter Serrien.

Aînée de 7 enfants, Eva est née à Varsovie en 1917. Deux ans plus tard la famille a décidé de fuir les pogroms pour rejoindre les États-Unis mais l'impossibilité d'obtenir des visas les a obligés à s'établir à Anvers. Lorsque la Belgique est occupée, Eva trouve plus facilement un emploi à Bruxelles qu'elle rejoint tous les jours. Elle profite de ses trajets pour diffuser des tracts clandestins mais elle est arrêtée lors de la première rafle qui a lieu à Anvers le 22 juillet 1942. Très vite, elle est amenée dans la Kazerne Dossin qui vient d'ouvrir pour servir de centre de rassemblement des Juifs. Eva a la douloureuse mission d'enregistrer tous les Juifs qui entrent dans la caserne.

Elle témoigne du sadisme de gardiens du camp mais aussi de la solidarité entre les prisonniers et de l'esprit de résistance qui anime certains. Eva a ainsi pu aider des Juifs à échapper à la déportation.

Le 9 juin 1944, Eva est enfin libre car elle est inscrite sur une liste d'échange de prisonniers. Près d'un an plus tard elle épouse Arnold Dobrzenskes qui était prisonnier comme elle dans la caserne Dossin. Tous les deux comparaissent comme témoins dans les procès d'après-guerre.

Eva Fastag est décédée en 2021 à l'âge de 104 ans.

La caserne Dossin est aujourd'hui un lieu de mémoire et d'histoire.

<https://kazernedossin.eu/fr/>

¹ Laurence Schram, *Dossin, l'antichambre d'Auschwitz*, Racine, 2017

Assemblée Générale 2024

L'Assemblée Générale annuelle de l'association a eu lieu le 30 juin 2024.

Rapport moral et financier

Les présents ont pu, comme de coutume, entendre le rapport des actions et projets réalisés par l'association, les commenter, les discuter et enrichir les travaux de l'association.

Au plan financier, l'Assemblée Générale a par ailleurs réaffirmé son souhait de préserver des cotisations à un niveau faible afin de permettre à chacun d'adhérer selon ses moyens.

Il convient de rappeler que les adhésions à Lille-Fives 1942 sont éligibles à déduction d'impôt au titre des dons aux associations. Chaque type d'adhésion est présenté ci-après avec sa valeur brute et après déduction fiscale.

Type	Montant de l'adhésion	Montant après déduction fiscale
Individuelle	€ 10	€ 3,40
Tarif réduit	€ 5	€ 1,70
Bienfaiteur	à partir de € 100	A partir de € 34

Établissement/association	€ 50	Selon convention
Institution/entreprise	€ 100	Selon convention

En cliquant sur ce lien ou en flashant le QR code, vous pourrez régler par carte de crédit et obtiendrez immédiatement le relevé fiscal correspondant :

[Bulletin d'adhésion 2024](#)



Conseil d'administration

Françoise Blanquart a, suite à son départ de la région, manifesté son souhait de quitter son poste au Conseil d'Administration à l'issue de l'Assemblée Générale. Françoise conserve tout son soutien et ses encouragements aux actions menées par l'association. Lille-Fives 1942 tient à rendre hommage appuyé à son engagement constant depuis sa création.

Merci Françoise, pour votre fidélité, et nul doute que nous vous reverrons bientôt pour (enfin !) célébrer la remise de médaille des Justes parmi les Nations de votre grand-père René Douce !

À la suite d'un appel à candidature, c'est Antoine Grande qui reprend le flambeau au Conseil d'Administration. Nous lui souhaitons la bienvenue !

SUIVEZ L'ASSOCIATION SUR LES RESEAUX SOCIAUX



www.facebook.com/lillefives1942 www.instagram.com/lillefives1942 x.com/LilleFives1942